

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Martin, Claude. 1997. *L'Après divorce. Lien familial et vulnérabilité*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

par Jacques Commaille

Lien social et Politiques, n° 37, 1997, p. 175.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/017735ar>

DOI: 10.7202/017735ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

la publication du livre, la contraception tend à se « masculiniser » à nouveau par la diffusion rapide du préservatif. Les relations père-fils (plus que fille, comme le souligne l'auteure) se déplacent vers la soif de « communication », qui se joue moins sur le terrain professionnel, miné par les incertitudes et le chômage, que sur celui des activités ludiques (le sport, les technologies de pointe...), qui restent des lieux d'affirmation de soi et d'acquisition des modèles « virils ».

Enfin, une sorte d'autorité paternelle élargie se maintient fermement dans le domaine législatif, politique, médical ou scientifique qui « ramène la mère et l'enfant sous un contrôle globalement patriarcal ». Remonter l'histoire des pères, c'est bien s'interroger non seulement sur les relations entre « le masculin et le paternel » (et, de ce fait, entre le féminin et le masculin), sur le plan psychologique et dans les quotidiens des vies familiales, mais aussi sur la réalité des évolutions dans la répartition des pouvoirs et des influences entre les hommes et les femmes au sein de la société.

Agnès Pitrou
LEST-CNRS
Aix-en-Provence

MARTIN, Claude. 1997. *L'Après-divorce. Lien familial et vulnérabilité*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

La famille ne disparaît pas avec le divorce ou la séparation, l'économie des relations entre ses membres y est simplement d'une nature différente, celle-ci modulée suivant les positions sociales respectivement occupées. De façon lapidaire, tel est le constat qui justifie la démarche de recherche et les analyses qui nous sont restituées dans cet ouvrage. Claude Martin s'y attache à rendre compte des façons dont s'effectuent les recompositions suite à l'événement constitué par la rupture du couple conjugal et à cerner les formes que prennent les réseaux complexes de relations qui se mettent en place entre membres des anciennes et des éventuelles nouvelles configurations familiales. Ce qui nous est ainsi donné à voir, c'est un fonctionnement de la « famille », non plus comme une structure quasi statique qui n'évoluerait que dans le cadre d'un « cycle de la vie familiale » ponctué des mêmes grands événements, mais comme une configuration susceptible de fortes varia-

tions dans le temps, dans ce qui la compose et dans la nature des relations entre ses différents éléments.

À partir d'un matériau recueilli dans le cadre d'enquêtes sur les trajectoires socio-familiales de populations dites « en situation mono-parentale », ce qui nous est ainsi proposé n'est rien moins qu'une définition de la famille bien loin de ce qui a justifié, il y a longtemps, la création du fonds de commerce de la sociologie de la famille. La réalité n'est plus la même ; les modes d'approche sont désormais structurés autour des notions de dynamique, de trajectoires, de transition, de recomposition, de réseau...

Si l'on en restait là, l'ouvrage de Claude Martin aurait déjà sa justification : il consacre une nouvelle vision nécessaire de l'économie de la sphère privée. Nous adhérons d'autant plus à cette vision qu'une vaste revue critique des travaux consacrés à cette question, constituant une véritable déconstruction de l'objet, a contribué à renforcer notre vigilance de lecteur sur les risques permanents d'idéologisation en la matière et, par conséquent, à nous rassurer sur la lucidité de l'auteur. Celle-ci se manifeste notamment dans ses façons de souligner les différences dans les modes de recomposition de la structure conjugale familiale suivant les « capitaux » respectifs des anciens et des nouveaux partenaires ou les variations dans les mobilisations des réseaux de relations familiales, l'ampleur des soutiens relationnels, la nature des logiques d'échanges suivant les appartenances socio-culturelles.

Le constat de l'existence des inégalités sociales et culturelles que ces différences supposent nous introduit très logiquement à la question de la régulation juridico-politique de la sphère privée, c'est-à-dire relevant de ce que nous avons appelé une sociologie des relations privé-public. L'auteur aborde effectivement cette question avec beaucoup de pertinence. Les formes de vie familiale qu'il analyse ne posent pas que la question de la famille, elles posent bien celle des normes juridiques (comme instrument au service du pouvoir d'État, comme « ressources » utilisées par les individus) et, plus largement, celle des politiques publiques à mettre en œuvre. De ce point de vue, rien ne révèle mieux que cette question de l'après-divorce les incertitudes, les contradictions et les risques de régression du traitement politi-

que de la famille dont le destin, si l'on peut dire, est sur ce plan étroitement lié à celui du social en général. Les difficultés du politique à affronter la question sociale, dont la famille fait partie, ne seraient bien ici qu'un des symptômes de son incapacité à définir clairement les conditions d'établissement d'une citoyenneté renouvelée, passant ou non par la famille ou (et) par d'autres instances de socialisation.

Libéré des assignations trop fréquentes de la sociologie de la famille et tirant profit de sa compétence sur le social et son traitement politique, Claude Martin nous entraîne finalement, avec beaucoup de talent, vers une réflexion sur les enjeux socio-politiques des réorganisations de la sphère privée. Nous invitons ses futurs lecteurs à le suivre avec jubilation. Les sciences sociales ont toujours gagné à échapper à ce que tentent de leur imposer les catégories de la pratique sociale. Une nouvelle preuve nous en est fournie par cet ouvrage grâce à cette très heureuse mise en relation opérée entre le familial, le social et le politique.

Jacques Commaille
CEVIPOF
(CNRS-FNSP)

MUEL-DREYFUS, Francine. 1996. *Vichy et l'éternel féminin*. Paris, Seuil.

Dans l'œuvre de régénération morale du pays qu'il entendait mener, le gouvernement de Vichy exalta le rôle de la femme. Celle-ci devait redevenir la gardienne du foyer et de la famille. Elle devait incarner la pérennité de la nation en demeurant résolument cantonnée dans son rôle de mère. Cette dimension éternelle conférée au féminin ne fut cependant pas une invention de Vichy. L'idéologie de la Révolution nationale, en assignant une fonction à chaque sexe, ne faisait que réactualiser d'autres discours plus anciens existant antérieurement à la guerre — et parfois bien avant — dans ce que Francine Muel-Dreyfus appelle « le stock disponible des représentations du féminin ». Le projet de l'auteur est ainsi de « prendre la mesure de ce recentrage sexuel du monde social et de reconstruire les processus sociaux de production de cette idéologie », pour établir ce qu'elle appelle une sociogénèse des visions du féminin.

Le livre suit un plan triptyque : il analyse tout d'abord « l'inscription des femmes dans le mea culpa collectif »